



AGENTS DU SERVICE PUBLIC  
DE L'ENVIRONNEMENT  
**Espèce menacée**  
L'environnement ça se défend !

#AgentsEnvir Agents Environnement

## INTERSYNDICALE PERSONNELS DE L'ENVIRONNEMENT

Fonctionnaires et contractuels de l'ONCFS, ONEMA, Parcs Nationaux, Conservatoire du Littoral, Agence des Aires Marines Protégées, ATEN, PNF, EPMP

# JE SUIS AGENT CONTRACTUEL d'un établissement public de l'environnement ...et je n'entrevois aucune perspective ...

**Je suis agent contractuel** je travaille dans un établissement public et j'attends depuis des années une fonctionnarisation décente ou, un vrai quasi-statut qui améliore mon sort et me permet de me rapprocher du statut de mes collègues fonctionnaires.

**Je suis agent contractuel**, je fais un travail similaire à mes collègues fonctionnaires et pourtant je suis moins bien payé

**Je suis en CDD** et le projet de quasi-statut ne me fait pas sortir de la précarité.

**Je suis un ITA de catégorie B ou C de l'Onema** et je viens de voir sortir un arrêté de revalorisation indiciaire attendu depuis 8 ans, qui devrait remettre ma rémunération en phase avec mon contrat, mais sans remboursement des sommes qui me sont dues depuis 2007 .

**Je suis CDI de l'ONCFS hors statut 98** et je serai reclassé à un échelon inférieur à celui que je détiens aujourd'hui.

**Je suis CDI aux Aires Marines ou dans un Parc national** et je serai beaucoup moins bien reclassé que mes collègues sous ce "quasi-statut".

Je suis agent contractuel dans un parc national et j'aimerais ne plus être une variable d'ajustement des effectifs de mon établissement.

**Je suis contractuel statut 98 à l'ONCFS** et mon reclassement ne reconnaît pas mon niveau de fonction, mes responsabilités, mes diplômes...

**Je suis agent contractuel de l'Onema, de l'Oncfs, du Conservatoire du littoral** et mon emploi est sorti du dérogatoire : on pourra me licencier plus facilement et les conditions de fonctionnarisation sont indigentes (concours, reclassements, perte de rémunération...)

**Je suis agent contractuel** et la partie prime du quasi-statut sera hyper variable selon les établissements et les personnes, toujours plus à la tête du client, alors qu'elle est déjà versée de manière totalement inégale et injuste entre les agents depuis des années.

**Je suis agent contractuel** et on a toujours refusé que le "quasi-statut" m'apporte la moindre amélioration financière : "*Pas d'effets d'aubaine*", qu'ils disent...

**JE SUIS AGENT CONTRACTUEL, PAS UN SOUS-FONCTIONNAIRE !**

**Notre Ministère ne me laisse pas le choix :  
je ferai grève le 4 février 2016**